

MAIRIE
de
CUSY
330 Montée du Chef-lieu
74540 CUSY

☎ : 04.50.52.50.48
mairie@cusy.fr
www.cusy.fr

ARRETE DU MAIRE N° A2023-162 Domaine : Voirie
REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION CHEMIN DES PARIISIENS

Le Maire de la Commune de CUSY,
Vu l'article 25-3 de la Loi du 02.03.82,
Vu le Code de la Route et notamment son article R.411.8,
Vu l'arrêté du 24.11.67 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié,
Vu l'ordonnance n° 58-1216 et le décret n° 58-1217 du 15.12.58,
Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'entreprise TPLM - représentée par Monsieur REGAIRAZ Damien,
en date du 26/09/2023,

Considérant qu'il est indispensable de prendre des mesures de sécurité particulières et de réglementer la circulation des véhicules Chemin des Parisiens – 74540 Cusy, en vue de réaliser des travaux de desserte en eaux usées.

A R R E T E

Article 1 : La circulation de tous les véhicules empruntant le chemin des Parisiens **sera interdite du 02 octobre 2023 au 19 novembre 2023.**

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise TPLM – ZA La Madeleine – 73340 LESCHERAINES.

Article 3 : Le chemin des Parisiens sera fermé à la circulation, 7j/7 et 24h/24h, une piste provisoire sera créée, interdite au plus de 3.5T et une déviation sera mise en place. (Voir plan)

Article 4 : La vitesse de tous les véhicules empruntant la piste provisoire sera limitée à 15 km/h.

Article 5 : Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux et de part et d'autre, sur une longueur de 100 mètres, à l'exception des véhicules affectés au chantier.

Article 6 : En cas de dégradation la chaussée devra être remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire,

Article 7 : Le Maire de Cusy est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Préfet de la Haute-Savoie,
- Le responsable de l'entreprise TPLM,
- SDIS 74,
- CERD d'Alby sur Chéran,
- Affichage public/site internet de la commune.

Le 27 septembre 2023,
Le Maire,
Patricia MERMOZ

